



HAL
open science

Migrations qualifiées et entrepreneuriat migrant : sur les traces de Mohamed Madoui

Hicham Jamid

► **To cite this version:**

Hicham Jamid. Migrations qualifiées et entrepreneuriat migrant : sur les traces de Mohamed Madoui. *Esprit Critique : Revue Internationale de Sociologie et de Sciences sociales*, 2017, Sylvie Chioussé et Brahim Labari (dir.). Ici et là-bas. Mélanges offerts en hommage à Mohamed Madoui, vol. 26 (n° 1), pp. 38-54. hal-01515642

HAL Id: hal-01515642

<https://ensta-bretagne.hal.science/hal-01515642>

Submitted on 16 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ici et là-bas

Mélanges offerts

en hommage à Mohamed Madoui

Sous la direction de Sylvie Chiousse et Brahim Labari

Photo : <http://lise-cnrs.cnam.fr/e-laboratoire/les-membres-du-lise/mohamed-madoui-615977.kjsp>



Migrations qualifiées et entrepreneuriat migrant

Sur les traces de Mohamed Madoui

Jamid Hicham

Hicham Jamid est doctorant en co-tutelle au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Économique (LISE-CNRS/UMR 3320), CNAM-Paris et au Laboratoire d'Études sur les Migrations Espaces et Sociétés (LEMASE) de l'Université Ibn Zohr d'Agadir.

Introduction

Faire de la recherche scientifique, et une thèse de doctorat, n'était pas dans mes perspectives initiales, ni personnelles ni professionnelles. C'est à la suite de mes différents cours en Master et de plusieurs séminaires animés, entre autres, par des intervenants nationaux et internationaux que j'ai commencé à m'attacher à la thématique migratoire, la spécialité de ma formation universitaire¹. Au cours de mon cursus, j'ai eu l'opportunité de prendre part à un programme de recherche franco-marocain² et de présenter des communications dans des colloques, aussi bien au Maroc qu'en France. À peine diplômé, j'ai pu publier un article dans la revue *Hommes et Migrations*, pour l'un de ses numéros consacrés à la diaspora marocaine (Jamid et Caquel, 2013). Depuis, j'ai réellement pris à bras le corps le thème des migrations internationales et les problématiques qu'il embrasse. Ainsi, c'est au moment de la rédaction de mon mémoire de fin d'étude que j'ai découvert les travaux de Mohamed Madoui. Je développerai plus loin pourquoi je l'ai sollicité pour co-diriger ma thèse.

Inscrit en Doctorat, passionné et de plus en plus curieux du *fait* migratoire, j'ai effectué, au mois de mai 2014, un séjour de recherche au laboratoire Migrinter (CNRS-UMR 7301) de

¹ Master spécialisé en Migrations et Développement durable, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Université Ibn Zohr d'Agadir.

² Il s'agit de l'action intégrée franco-marocaine Volubilis « Migrations et mémoire franco-marocaines », réalisée sous la direction scientifique du Piero Galloro, enseignant-chercheur, membre du Laboratoire lorrain de Sciences sociales (2L2S), de l'Université de Lorraine.

l'Université de Poitiers, l'une des structures de recherche spécialisée en France, voire dans le monde, dans les études sur les migrations internationales. L'objectif principal de ce séjour de recherche était d'approfondir mes connaissances théoriques et d'enrichir la base de données bibliographiques de mon sujet de thèse. Arrivé à la fin de mon séjour à Poitiers, j'ai décidé de profiter de mon passage dans l'Hexagone pour contacter M. Madoui, lui proposant de se voir à Paris ; un rendez-vous qu'il a volontiers accepté.

Deux images s'imposent à moi quand je repense à M. Madoui. Celle, d'abord, de notre première rencontre, en juin 2014, dans cette brasserie parisienne à la porte de Champerret, où je suis venu lui présenter mon projet de thèse et lui faire part de mon désir qu'il co-encadre, avec Mohamed Charef, mon travail doctoral. D'emblée, j'ai découvert un homme attentif, réactif et doué d'une capacité réflexive qui m'a laissé admiratif. L'échange autour de mon sujet de thèse a été fructueux. Conscient des conditions épineuses à mener une recherche doctorale sans financement, il m'a proposé, vaillamment, de co-diriger mon travail dans le cadre d'une cotutelle de thèse entre son laboratoire de rattachement au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM) de Paris et mon unité de recherche à l'Université Ibn Zohr d'Agadir ; et ce, dans l'optique de prétendre, ultérieurement, à des bourses régionales ou nationales. Il me paraît nécessaire de mentionner ici, que c'est grâce à M. Madoui que j'ai intégré l'un des établissements d'enseignement et de recherche les plus prestigieux de France.

L'échange qui a suivi a porté sur les défis auxquels peut être confronté un jeune chercheur étranger en France. M. Madoui n'hésitait pas à se prendre comme exemple et faire référence à son parcours et à son itinéraire scientifique de chercheur, sans doute laborieux, qui l'a conduit au poste de professeur de sociologie au CNAM. La conversation prit peu à peu une tournure plus personnelle et nos pensées se sont envolées vers l'autre côté de la Méditerranée. Aux dépens de ses positions critiques vis-à-vis des problématiques sociales et des orientations socio-économiques actuelles de l'Algérie, comme du Maghreb de manière générale, j'étais mis en présence d'un homme engagé et habité par l'amour de son pays d'origine. La fin de cette première rencontre nous a permis d'évoquer la Kabylie et le Souss, et d'échanger autour des valeurs, des traditions et des pratiques culturelles communes aux Amazighs (*berbères*) que nous sommes.

La seconde image que j'ai gardée de Mohamed Madoui, plus douloureuse mais aussi plus saillante, est celle de notre dernière rencontre en octobre 2016, peu de temps avant son décès, où il m'a donné rendez-vous dans son bureau Rue Turbigo. Ce jour-là, il s'est déplacé pour signer le formulaire de ma réinscription en thèse et discuter de l'état d'avancement de ma

recherche doctorale. Il était assez satisfait de la progression de mon travail et ses mots d'encouragement résonnent encore en moi. Loin de toute prétention, je peux affirmer qu'il était même fier de moi, mais aussi des autres doctorants qu'il encadrait. Je ne saurais poursuivre ce témoignage sans le remercier pour la cordialité des rapports qu'il a su établir entre nous deux, et ce, depuis notre première rencontre et tout au long de nos échanges scientifiques et personnels.

De notre dernier rendez-vous, il m'est difficile de penser à M. Madoui sans me souvenir de son regard, de son sourire et de son courage. Sa disparition m'a frappé de plein fouet et la tristesse de ne plus le voir, le lire ou simplement lui parler, m'habite depuis lors.

Cela dit, si j'ai abordé l'homme avant de parler du chercheur, c'est évidemment parce que je suis persuadé que les travaux de M. Madoui demeurent, de manière subtile, le miroir de sa personnalité. Doté d'une vigueur intellectuelle éminente, ses qualités scientifiques sont reconnues par tous ceux qui connaissent ses travaux et ses projets de recherche. D'ailleurs, l'avoir sollicité pour co-diriger ma thèse n'a pas été le fruit du hasard. En effet, pour l'obtention d'un diplôme du Master spécialisé en migrations et développement durable à la faculté des lettres et des sciences humaines d'Agadir, j'ai soutenu un mémoire de fin d'études portant sur les investissements productifs des migrants marocains de retour dans cette ville. Les écrits de M. Madoui sur l'entrepreneuriat migrant (2007a, 2007b, 2008, 2012 ; voir aussi Denieuil et Madoui, 2010) m'ont été utiles et ont constitué une source précieuse d'inspiration pour la suite de mes recherches. Quant à mon sujet de thèse, il croise le thème de la migration des Marocains hautement qualifiés/diplômés et leurs activités entrepreneuriales en France et/ou au Maroc. Cette recherche doctorale se situe donc à l'intersection de plusieurs travaux de M. Madoui et s'inscrit pleinement dans ses thématiques de recherche. Ainsi, ma contribution à ce numéro de la revue *Esprit critique* en hommage à ses travaux, se veut une synthèse rétrospective de l'étude réalisée en Master et vise à retracer les questionnements qui m'ont permis de cheminer vers l'objet de ma recherche doctorale³.

3 Certains passages de ce texte sont une reproduction d'un article paru en 2015 : « L'entrepreneuriat migrant et le réinvestissement dans le pays d'origine : le cas des commerces appartenant à des migrants à Agadir » et d'un chapitre d'ouvrage co-écrit avec M. Madoui, paru, également, en 2015.

L'investissement des migrants dans le pays d'origine ou l'affirmation « de soi chez soi »

Après des années passées à l'étranger, certains migrants marocains décident de regagner, de manière définitive ou temporaire, le Royaume⁴. Aujourd'hui, ils sont de plus en plus nombreux à se mobiliser sous forme de réseaux, d'associations ou même à titre individuel, afin de contribuer au développement économique et social du pays, particulièrement celui de leurs régions d'origine ; et cela grâce, entre autres, à leurs transferts d'argent et leurs investissements (Charef et Gonin, 2005 ; Khachani, 2006 ; Arab, 2009).

Souvent, c'est l'immobilier qui constitue le secteur économique phare de l'emploi des économies des migrants marocains (Hamdouch et El Ftouh, 2009). Cela est incontestablement dû à la dimension symbolique de ce secteur. Pour ces migrants, construire une grande maison dans leur village d'origine ou/et dans un centre urbain est le moyen le plus sûr pour afficher la réussite de leur expérience migratoire, matérialiser économiquement leur succès, mais aussi symboliquement leur fort attachement à leur territoire d'origine (Villanova et *al*, 1994 ; Charef, 1999, 2003 ; Mekki, 2012). Cette obsession d'investir dans le foncier peut s'expliquer également par les profils socioprofessionnels de ces migrants, qui sont, dans la plupart des cas, des travailleurs non qualifiés, enrichis dans leurs pays d'immigration et qui ont du mal à se convertir en hommes d'affaires au Maroc. Toutefois, au cœur des dynamiques actuelles de ces migrations internationales, le Maroc constitue une destination attractive pour un nouveau profil d'entrepreneurs migrants qui portent de plus en plus d'intérêt aux secteurs économiques prolifiques. Disposant d'un savoir-faire professionnel éminent et parfois d'un niveau supérieur de formation et d'instruction, certains entrepreneurs migrants se dirigent davantage vers le secteur tertiaire. Dans ce cadre, une étude de l'Observatoire de la fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger (MRE) explorant les investissements productifs de ces derniers (excluant les investissements dans l'immobilier), confirme la prédominance des petits projets (2005, p.104). Selon les résultats de cette recherche, 40 % des projets réalisés au Maroc par les MRE enquêtés ont coûté moins de 500 000 Dirhams, alors que les grands projets – ceux supérieurs à 5 millions de Dirhams – ne représentent que 14 % de l'ensemble des investissements.

⁴ Malheureusement, les résultats du dernier Recensement général de la population et de l'habitat au Maroc, réalisé en septembre 2014, n'ont pas encore affiché les données concernant les Marocains de retour. Selon le recensement de 2004, l'effectif de migrants de retour a atteint 165 416 personnes, dont 10 % ont choisi de s'installer dans la région d'Agadir.

Dans le secteur tertiaire, le tourisme (Chattou, 2011), le commerce et les services, constituent les activités économiques qui suscitent le plus grand intérêt chez les migrants qui se lancent dans l'aventure de l'entrepreneuriat au Maroc. Il s'agit de projets touristiques (hôtels, auberges, maisons d'hôtes, etc.), de commerces de détail et de proximité, de cafés, de boulangeries, des restaurants, d'agences de voyage... souvent gérés par des membres de la famille restés sur place ou pouvant être autogérés après un retour au pays par les migrants eux-mêmes. Pour eux, le choix de ce domaine économique est judicieux puisqu'il ne sollicite ni un capital initial élevé ni des compétences et des ressources humaines soutenues.

Dans mon étude sur les investissements productifs des migrants marocains de retour dans la ville d'Agadir, je me suis intéressé particulièrement aux projets de ces entrepreneurs migrants réalisés dans le secteur du commerce et des services. En effet, d'après les données avancées par le Centre régional d'investissement (CRI) d'Agadir, ce secteur concentre à lui seul 70 % de l'ensemble des créations d'entreprises au niveau de cette préfecture (2012, p.15). Ainsi, compte tenu des évolutions démographiques et économiques survenues durant les dernières décennies, ainsi que de l'amélioration du niveau de vie de la population locale, le tissu commercial et de services dans cette ville a connu de profondes mutations. Dans cette dynamique, de nouvelles formes de commerce et des structures de services modernes sont apparues, mobilisant des nouvelles techniques de gestion⁵ et offrant une multitude de produits et de services qui répondent aux besoins d'une population de plus en plus mondialisée. Ce faisant, nombreux sont ces entrepreneurs migrants qui trouvent dans le commerce et les services un secteur de prédilection pour investir leurs épargnes à Agadir.

Ainsi, à l'issue de mon enquête de terrain⁶, j'ai identifié trois types d'entrepreneurs migrants. Le premier concerne ceux qui sont partis à l'étranger dans les années 1960 et qui, en arrivant à la fin de leur vie active dans leurs pays d'immigration, ont décidé de rentrer au Maroc afin

⁵ En effet, la majorité des épiceries et superettes que gèrent ces entrepreneurs répondent aux mêmes caractéristiques que les grandes surfaces, et ce tant au niveau de l'aspect visuel que du concept organisationnel. En adoptant elles aussi le principe du libre-service, les superettes appartenant aux migrants apportent une nouvelle conception du commerce de proximité. Ce sont, pour la plupart, des magasins qui se caractérisent par leur surface et où les clients entrent, peuvent circuler librement entre les rayons et manipuler les produits exposés à la vente. Tous ces articles sont soigneusement indiqués par des affichettes-prix et rangés dans des étagères en forme d'îlots, destinées à les séparer doucement et permettant aux clients de trouver par eux-mêmes ce qu'ils cherchent. Ainsi, les commerces appartenant aux migrants viennent rompre avec le fonctionnement classique des commerces de proximité où l'épicier sert lui-même sa clientèle. Dans l'organisation de leurs magasins, le comptoir a désormais disparu (Cochoy, 2008) et a été remplacé par un meuble d'un nouveau type : une caisse automatique placée à l'entrée du magasin.

⁶ Cette enquête de terrain a été réalisée dans le cadre d'un travail de recherche en vue de l'obtention d'un mémoire de master en géographie, présenté en 2013 sous la direction de Mohamed Charef, et qui visait l'étude des commerces appartenant à des migrants de retour à Agadir. Au total, j'ai interviewé cinquante entrepreneurs migrants rencontrés dans les quartiers Salam et Dakhla ainsi qu'au centre-ville d'Agadir.

d'y vivre leur retraite. Toutefois, si la situation de retraite implique souvent l'arrêt de l'activité professionnelle, cela n'est pas le cas pour ces migrants. En effet, comme le souligne Fanny Schaeffer (2001, p.168), « le migrant qui rentre au pays pour la retraite, s'il veut réintégrer une place socialement reconnue au Maroc, se doit de posséder une demeure ou un bien à gérer [...] ou mieux, de monter une "petite affaire" ».

Effectivement, pour préparer leur troisième âge, la plupart des migrants interrogés ont déjà construit à Agadir de grandes maisons de type commercial, où les rez-de-chaussée sont constitués davantage de grandes pièces destinées en premier lieu à créer des activités commerciales. En s'intéressant plus en détail à leurs profils et à leurs motivations d'entreprendre dans cette ville, j'ai pu distinguer deux cas de figure. Pour les premiers, le réinvestissement dans le pays d'origine porte aussi bien une dimension objective que subjective. Selon leurs propos, le recours à l'entrepreneuriat arrive comme un moyen par lequel ils comblent l'insuffisance financière de leur pension de retraite, et il est également conçu comme une manière de déconstruire les représentations sociales que l'on se fait des migrants de cet âge : vieillissants, improductifs et inutiles (Arab, 2013). Pour les seconds, la reconversion dans les affaires à Agadir n'est pas motivée directement par la réalisation de profits, mais elle consiste avant tout à la quête d'une activité qui les occupe, mais assurant, tout de même, un avenir économique pour leurs descendants et permettant, surtout, le maintien de leur propre statut de patriarche, chef d'une large parentèle (Schaeffer, 2001).

Par ailleurs, l'investissement de ces retraités dans leur pays d'origine ne signifie aucunement leur retour définitif au pays, puisque certains d'entre eux partagent toujours leur vie entre les deux rives de la Méditerranée, et ce, pour des raisons familiales, administratives ou de santé. Dans ce sens, ils précisent justement que le choix d'entreprendre dans le secteur du commerce ou des services à Agadir n'est pas anodin, mais plutôt bien réfléchi. À titre d'exemple, *Lhaj Ali* me dit :

« Après 30 ans de travail en France, quand j'ai décidé d'investir au Maroc, j'ai ouvert une boulangerie au-dessous de ma maison [dans le quartier Dakhla]. Grâce à Dieu, mon projet a réussi. Aujourd'hui plus de 20 personnes travaillent ici ».

Et d'ajouter :

« Moi, je ne fais plus rien. Parfois je viens les aider en m'occupant de la caisse, sinon, c'est mon fils qui s'occupe de la gestion de la boulangerie. Ainsi, je retourne

plusieurs fois par an en France pour voir mes petits-enfants, pour mes contrôles médicaux ou parfois pour des démarches administratives ».

Le deuxième type d'entrepreneurs migrants rencontrés dans cette étude, est constitué de transmigrants commerciaux (Tarrius, 2011), dirigeant des activités économiques à cheval entre le Maroc et la France. En effet, ces entrepreneurs transnationaux ne représentent que les héritiers d'une vieille génération de transmigrants marocains, qui par ses activités commerciales transfrontalières, a développé, depuis plusieurs décennies, un vaste espace économique transnational entre le Maroc et l'Hexagone (Simon et Ma Mung, 1990 ; Tarrius, 1992 ; Peraldi, 2001 ; Lacroix, 2003, 2009). Ainsi, ils s'appuient, eux aussi, sur leur savoir-faire professionnel et leur *savoir-circuler* (Tarrius, 1992), pour faire prospérer leurs activités économiques de l'entre deux et réussir leur insertion socio-économique dans les deux espaces, d'immigration et d'origine. *Taïb* en est un exemple éloquent. Arrivé en France dans les années 1970, il travaille dans la superette de son père, avant de l'hériter après son décès. En 2000, lorsqu'il a décidé de faire fructifier ses biens et d'entreprendre dans son pays d'origine, *Taïb* a préféré investir dans l'activité commerciale qu'il maîtrise. Ainsi, détenteur d'une riche expérience professionnelle dans le commerce de l'alimentation générale, il a ouvert une superette moderne dans le centre-ville d'Agadir, similaire dans son organisation, à celle de Gennevilliers. Toujours en perpétuelle mobilité entre le Maroc et la France, il dit :

« Quand je suis à Agadir, c'est mon fils aîné qui s'occupe du commerce de Gennevilliers... et lorsque je suis au magasin de Gennevilliers, c'est le mari de ma fille qui se charge de ce magasin [celui d'Agadir] ».

Taïb précise également que sa situation et sa mobilité circulaire faite d'allers-retours réguliers est avantageuse pour ses deux activités économiques, puisqu'il en profite pour ravitailler, plus ou moins, ses deux boutiques en produits et marchandises des deux pays. Ainsi, d'Agadir il ramène généralement les épices, les pâtisseries marocaines, les olives, les dattes ou les différents articles de l'artisanat (poteries, babouches, l'huiles d'olive et d'argan, des produits cosmétiques, etc.), et de Paris, il s'agit souvent de chocolats, d'appareils électroménagers, et parfois même de quelques bouteilles de vin et d'alcool.

Le dernier type d'entrepreneurs migrants discerné dans cette étude se démarque des deux précédents par sa tranche d'âge et la typologie de ses investissements. Plus jeunes et disposant souvent d'un niveau d'instruction et d'étude supérieurs, cette nouvelle génération d'entrepreneurs migrants se caractérise par sa dynamique entrepreneuriale plus ciblée et ses projets économiques plus novateurs, par rapport à ceux des générations antérieures.

Conscients des opportunités d'investissement qu'offre l'ouverture économique actuelle au Maroc, et informés des différents dispositifs, aussi bien publics que privés, d'aide et de soutien à la création d'entreprises, ces jeunes entrepreneurs trouvent à Agadir un terrain favorable pour se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat et développer ainsi des activités économiques productives et lucratives dans leur pays d'origine.

À l'image de ces jeunes entrepreneurs, *Aziz*, âgé de 33 ans, a quitté Agadir en 2001 pour terminer son cursus universitaire en France, où sa situation économique difficile l'a poussé à travailler dans un premier temps comme manutentionnaire à la poste, puis comme agent d'escale dans un aéroport. Après neuf ans dans ce pays, *Aziz* décide de rentrer au Maroc et d'investir dans sa ville natale. Grâce à ses économies et avec le soutien de sa famille et de ses amis, il ouvre en décembre 2010 un petit commerce de restauration rapide dans le centre-ville d'Agadir. Au bout de trois ans, la carte et la conception de son restaurant ont connu une évolution considérable. Il explique que :

« Au début, on a commencé seulement avec des *sandwichs*, des *pizzas*, des *paninis* et des *hamburgers*. Aujourd'hui ce sont nos crêpes faites maison et nos salades variées qui font plutôt la réputation de notre restaurant. D'ailleurs, ce dernier se propose comme "un bar à salades" où les clients ont le choix de composer eux-mêmes leurs assiettes ».

Ainsi, si ces jeunes migrants ont longtemps travaillé en tant qu'employés occupant des fonctions précaires dans leurs pays d'immigration, leurs investissements productifs leur ont permis de devenir leurs propres patrons dans leur pays d'origine ; évoluant ainsi du statut de salariés, *petits là-bas* – en Europe –, au rang de petits patrons, *notables* ici – au Maroc – (Missaoui, 1995). Toutefois, outre les motivations économiques et financières qui ont stimulé leurs investissements, cet acte entrepreneurial revêt également des dimensions sociales et identitaires. En effet, face à la dureté de leur vie à l'étranger et aux problèmes d'insertion socio-économique dans leur pays d'immigration, l'entrepreneuriat constitue pour ces jeunes entrepreneurs migrants, une voie propice vers une trajectoire sociale et professionnelle ascendante, fondée sur des critères d'enrichissement économique, d'accomplissement personnel, de reconnaissance et de valorisation sociale dans leur pays d'origine. Pour certains, il s'agit d'une volonté d'affirmation *de soi chez soi*. À juste titre, cette dimension sociale de l'acte entrepreneurial se trouve au cœur des travaux de M. Madoui (2007a, 2007b, 2008, 2012 ; voir aussi Denieuil et Madoui, 2010). En étudiant les motivations et les trajectoires individuelles, sociales et professionnelles des jeunes entrepreneurs, en l'occurrence ceux

« issus de l'immigration » maghrébine en France, subissant, pour certains d'entre eux, l'exclusion sociale et confrontés aux discriminations diverses sur le marché de travail français, M. Madoui explique :

« [qu']entreprendre et diriger une entreprise est un acte économique, certes, mais aussi une action sociale au sens où celle-ci est portée par des motivations qui ne se rapportent pas seulement au calcul et à la quête du gain. Ces motivations peuvent relever d'autres finalités, comme la recherche de la reconnaissance sociale, l'acquisition d'un statut social, le besoin de sociabilité et de cohésion sociale, l'entretien et le renforcement du lien social » (2007, p.292).

Cette dernière typologie d'entrepreneurs migrants explorée dans cette recherche est révélatrice des changements qui atteignent aujourd'hui les dynamiques de la migration internationale marocaine, et conjointement, des modifications des projets migratoires et des profils de ses acteurs. Dans ce contexte, une nouvelle figure de migrants marocains, possédant un niveau d'études élevé et disposant d'une solide expertise acquise à l'étranger, mobilise son savoir-faire professionnel et son *savoir-circuler* pour créer des entreprises productives au Maroc et/ou dans son pays d'immigration. Ces « talents » marocains, grâce à leur dynamisme entrepreneurial, ambitionnent de contribuer à l'essor économique du Royaume, mais aussi d'en tirer profit. Ainsi, si les études sur les effets de la migration internationale marocaine sur le pays se sont concentrées dans une large mesure sur les transferts de fonds des migrants, l'impact de leurs investissements sur le cadre bâti et le rôle joué par leurs associations dans le développement des espaces d'origine, situés principalement dans des zones rurales, le rôle des Marocains hautement qualifiés dans ce processus de développement reste parcellaire, voire méconnu. Pour combler ce déficit, ma thèse de doctorat place les questions de la mobilisation des compétences scientifiques et techniques, ainsi que la dynamique entrepreneuriale des migrants marocains hautement qualifiés au cœur de sa problématique de recherche.

Les ingénieurs maghrébins diplômés au CNAM : dissiper un « impensé sociologique »

Établissement ayant fait de la promotion sociale du travail une de ses missions fondamentales, le Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM) a une longue tradition de formation d'ingénieurs, puisqu'en 1924 fut délivré le premier diplôme d'ingénieur en métallurgie. Le nom du CNAM et l'existence de ses formations sont bien connus. Il était, jusqu'en 1954, le

seul établissement d'enseignement supérieur à permettre aux salariés du secteur public, privé et associatif de préparer et d'obtenir un diplôme d'ingénieur par la voie de la formation continue et reconnu par la Commission des titres d'ingénieurs (Pottier, 1996). Et pourtant, très peu d'études ont concerné les ingénieurs CNAM. À l'exception d'un document interne consacré à l'étude des élèves du CNAM ayant obtenu le diplôme d'ingénieur (promotions 1966 et 1967) (Glikman, 1970), il aura fallu attendre le début des années 1990 et la création de l'Observatoire des études et carrières, placé au sein de la direction des études du CNAM, pour assister à la réalisation des premières enquêtes et travaux concernant le déroulement des études et la carrière des ingénieurs du CNAM (Pottier, 1985, 1992, 1996 ; Corrêa, 1994 ; Pieuchot, 1994, Hamel, 1994 ; Rivard, 1994).

En revanche, jusqu'à 2015, aucun travail de recherche n'a porté sur les ingénieurs maghrébins diplômés du CNAM, pourtant très visibles dans les cursus de formation d'ingénieurs de cet établissement. Ainsi, dans le sillage d'une recherche menée dans le cadre du projet Tassili⁷ sur les ingénieurs maghrébins formés dans les écoles d'ingénieurs françaises, j'ai entrepris avec M. Madoui une enquête qualitative à caractère exploratoire⁸ sur ceux d'entre eux ayant obtenu leur diplôme au CNAM. Les résultats de cette recherche ont fait l'objet d'un chapitre d'ouvrage (Madoui et Jamid, 2015) publié dans le livre édité à l'issue du projet Tassili, co-dirigé par Linda Gardelle et Mohamed Benguerna (2015). Par ailleurs, et au-delà de la réponse à une commande, l'idée derrière cette contribution collaborative était de combler, initialement, cet « impensé sociologique » soulevé par M. Madoui au niveau des études en sciences sociales portant sur les ingénieurs « cnamiens ». Puis, en se basant sur les entretiens menés avec dix ingénieurs maghrébins lauréats du CNAM et occupant, au moment de l'enquête, des fonctions de hautes qualifications scientifiques et techniques en France ou dans leur pays d'origine, ce chapitre étudiait leurs expériences migratoires et leurs parcours socioprofessionnels ; des thématiques qui se trouvent au centre de la problématique de mon objet de recherche doctorale.

⁷ Ce projet (partenariat Hubert Curien Tassili 11 MDU 840) a été mené entre 2011 et 2014 en collaboration entre le Centre de recherche appliquée pour le Développement (CREAD) à Alger et l'équipe Formation et professionnalisation des ingénieurs de l'ENSTA Bretagne, rattachée par convention au Centre de recherche sur la formation (EA 1410) du CNAM Paris. Il a été financé conjointement par le ministère français des Affaires étrangères et par le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

⁸ Cette enquête a un caractère exploratoire puisqu'elle s'appuie sur l'analyse et l'exploitation des entretiens réalisés auprès de dix ingénieurs maghrébins. Il est difficile à partir d'un échantillon restreint de tirer des conclusions générales sur les ingénieurs maghrébins diplômés du CNAM, mais notre objectif dans cette contribution était d'esquisser, à partir de ces dix portraits d'ingénieurs, le parcours de formation, les représentations qu'ils s'en font, leur profil et devenir.

Dans ce travail, nous avons été confrontés très tôt à des difficultés d'ordre méthodologique : comment entrer en contact avec ces ingénieurs maghrébins, alors qu'on ne dispose pas d'informations sur l'origine ou la nationalité des ingénieurs ayant obtenu leurs diplômes au CNAM ? Grâce à l'annuaire de l'Union des ingénieurs du CNAM (UNICNAM⁹), nous avons toutefois réussi à répertorier, sur la base d'une exploitation des noms et prénoms à consonance maghrébine, quelques noms d'ingénieurs d'origine maghrébine diplômés du CNAM, toutes disciplines confondues. Cette difficulté de mener des enquêtes auprès des populations d'origine étrangère lorsqu'on ne dispose pas de la nationalité d'origine est soulignée par Michèle Tribalat (1995) dans ses travaux sur l'insertion des jeunes issus de l'immigration maghrébine. Toutefois, dans notre cas, pour analyser les parcours et les expériences migratoires de notre « population », nous n'avons pas tenu compte dans notre recherche des ingénieurs nés en France mais uniquement de ceux ayant réalisé leur formation initiale dans l'un des pays du Maghreb.

À la suite d'une mobilité pour étude ou d'un regroupement familial transformé en migration de travail en France, tous les ingénieurs maghrébins interviewés ont suivi la formation d'ingénieur au CNAM parallèlement à leurs activités professionnelles. Avant d'intégrer cet établissement, la majorité d'entre eux a déjà poursuivi des études supérieures dans des formations universitaires en France ou dans leurs pays d'origine.

En dépit de la charge de travail et de la persévérance nécessaire pour obtenir le diplôme d'ingénieur au CNAM, les personnes interrogées s'accordent pour affirmer que la formation que propose cette institution a été parfaitement adaptée, sur le plan pratique, pour poursuivre leurs études supérieures. La possibilité de concilier l'activité professionnelle et les études supérieures, ainsi que l'opportunité de poursuivre un cursus d'ingénieur dans diverses formations dispensées en cours du soir, sont les principales motivations évoquées dans les récits de ces ingénieurs pour justifier leurs choix d'entrer au CNAM. En outre, si la longueur de la durée des études et l'acharnement nécessaire pour concilier formation et vie professionnelle caractérisent certainement le parcours au CNAM, certains enquêtés précisent que la portée de leur diplôme est indéniable dans l'évolution de leur carrière professionnelle.

⁹ L'Association amicale des ingénieurs du CNAM est créée le 12 juin 1930 et décrétée le 4 juillet de la même année, date à laquelle elle est rebaptisée UNICNAM. Selon l'article 1 de ses statuts, l'UNICNAM vise à « établir entre tous ses membres, des relations amicales, de relier successivement les promotions nouvelles aux promotions antérieures et d'utiliser les rapports ainsi créés, aussi bien au profit des industries et des travaux publics, qu'au profit des associés eux-mêmes » (voir le site de l'association <http://www.unicnam.net>).

En ce sens, *Rachid* souligne que le titre du CNAM a été décisif pour son entrée dans la Fonction publique française :

« Le diplôme du CNAM m'a beaucoup servi... C'est un diplôme très valorisant qui m'a aidé à intégrer la Fonction publique en France... Depuis 2008 je travaille en tant qu'ingénieur informatique [dans une agence] de Pôle-emploi à Montreuil... [Au moment de mon recrutement] mon chef m'a dit "Vous savez pourquoi je vous ai choisi... car moi aussi j'ai commencé la formation au CNAM mais je ne l'ai pas finie"... ».

Les propos de Rachid font écho aux résultats de l'enquête menée par Sophie Divay (2005) sur le devenir professionnel des ingénieurs CNAM et les carrières auxquelles ils sont promus, et qui soulignent, à juste titre, que les ingénieurs diplômés du CNAM sont principalement appréciés pour leur courage, leur persévérance et leur mérite (2005, p.4).

Cependant, parmi les ingénieurs interrogés, certains déclarent que bien que le Conservatoire soit une institution assez réputée et que ses lauréats suscitent une image plutôt positive auprès de nombreuses entreprises, le diplôme d'ingénieur obtenu au CNAM ne leur a pas garanti l'ascension sociale et professionnelle convoitée. En effet, si les ingénieurs maghrébins n'ont pas tant de mal à intégrer le marché du travail en France et à s'y faire une place, la question de la discrimination à l'embauche, étudiée depuis longtemps dans les travaux sur les migrations (Simon et Madoui, 2011), est évoquée par certains des ingénieurs enquêtés. Ces derniers, tout en étant diplômés d'un établissement reconnu tel que le CNAM, affirment que cette ségrégation à l'embauche persiste et serait liée à leur nationalité et à leur origine.

Ainsi, pour assurer leur insertion professionnelle et contourner les problèmes de discrimination à l'embauche qu'ils sont susceptibles de rencontrer sur le marché du travail français, certains migrants et leurs descendants bifurquent vers le monde de l'entrepreneuriat. La création d'entreprise constitue, dans ce cas de figure, un moyen « de s'en sortir » (Madoui, 2007) et par lequel se réalise, également, une *déstigmatisation* opérée au cours d'une quête acharnée d'ascension et de reconnaissance sociales (Madoui, 2003, 2007a, 2007b).

Cette recherche de reconnaissance sociale et d'ascension professionnelle peut se réaliser aussi dans le pays d'origine. Aujourd'hui, un nombre non négligeable de migrants qualifiés regagne le Maghreb afin d'y investir le capital humain qu'ils ont forgé à l'étranger, cela aussi bien dans une perspective lucrative que personnelle. Un diplômé du CNAM rencontré dans le cadre de cette enquête incarne parfaitement cette dynamique. À l'heure où le Maroc constitue

une destination attractive pour une nouvelle catégorie d'entrepreneurs transnationaux qui porte de plus en plus d'intérêt aux secteurs économiques productifs (Jamid et Caquel, 2013), cette personne a fait le choix de se lancer dans le monde des affaires à Casablanca. Suite à une longue expérience professionnelle en France dans le domaine des télécommunications, et attiré par la stabilité politique ainsi que par l'environnement socio-économique favorable dans son pays d'origine, il décide de retourner au Maroc pour y créer un cabinet spécialisé en formation et en conseil informatique destiné aux PME marocaines et européennes désirant investir et s'installer en Afrique. Par cet investissement, il souhaite contribuer au développement de son pays d'origine et consolider la place de Casablanca en tant que *hub* continental dans le domaine de l'enseignement et de la formation. En pénétrant, grâce au succès de son entreprise, dans le milieu patronal marocain, il aspire également à contribuer au déploiement de l'antenne du CNAM au Maroc :

« Je regrette vivement que la direction du CNAM ne m'ait pas sollicité en tant qu'ancien ingénieur du CNAM et membre de l'UNICNAM lors de l'ouverture du CNAM-Maroc. J'aurais souhaité qu'ils m'associent à ce type d'action. Mon rôle de passerelle et ma connaissance des institutions marocaines auraient été une occasion pour le CNAM-Maroc de développer toute une série de formations en direction des cadres dirigeants marocains ».

Cet entrepreneur illustre la figure d'une nouvelle « élite » issue de la migration internationale marocaine et sur laquelle le Maroc compte énormément pour contribuer et accompagner son élan socio-économique. Si ce pays affiche, à travers une panoplie d'initiatives publiques et de programmes institutionnels (FINCOM, MDM-Invest...), une réelle volonté pour mobiliser ses migrants hautement qualifiés et tirer parti de leurs compétences professionnelles en faveur de son développement socio-économique, les actions des autres pays du Maghreb envers leurs migrants qualifiés restent timides, voire inexistantes (Gardelle et Benguerna, 2015). Disposant d'un capital scientifique et d'un savoir-faire technique substantiel, ces migrants qualifiés ont le potentiel d'être un levier primordial dans l'essor économique et social de leurs pays d'origine. Ce postulat constitue l'une des idées qui seront défendues dans ma recherche doctorale.

Conclusion

La corrélation entre les dynamiques entrepreneuriales et les logiques sociales demeure l'une des idées phares que nous pouvons retenir des travaux de Mohamed Madoui. À travers ses multiples écrits, sa réflexion avait pour objet de dépasser les analyses appréhendant l'acte entrepreneurial uniquement sous le prisme économique, de réalisation de gain et de profit. Dans son livre *Entreprises et entrepreneurs en Algérie et dans l'immigration* (2012), synthèse de quinze années de recherche, M. Madoui souligne que « l'entrepreneur, la petite entreprise et l'acte d'entreprendre n'obéissent pas seulement aux motivations d'ordre économique, mais qu'ils sont profondément encastrés dans des systèmes sociaux, culturels, politiques, religieux particuliers (quête de reconnaissance et de statut sociaux, estime de soi, volonté d'intégration sociale et économique, entraide et réciprocité, etc.). » (2012, p.226).

Pour aborder et affirmer cette réflexion, il a étudié, entre autres, les trajectoires socioprofessionnelles des entrepreneurs issus de l'immigration » maghrébine en France, leurs motivations d'entreprendre, les caractéristiques et les modes de fonctionnement de leurs petites entreprises. En effet, face aux différentes formes de ségrégations et de discriminations qu'ils rencontrent sur le marché de travail en France, les descendants des immigrés maghrébins envisagent la création d'entreprise comme « une échappatoire au déclassement social qui semble être leur destiné » (Labari, 2009, p.365). Ainsi, pour ce groupe social, la petite entreprise individuelle ou/et familiale semble être un tremplin par lequel ils aspirent à une ascension sociale, manquée par la voie de l'école ou du salariat (Madoui, 2012, p.178).

Sur le plan méthodologique, la posture de recherche de M. Madoui, fondée sur une « approche compréhensive d'inspiration wébérienne » (2012, p.226), s'inscrit au croisement de la sociologie économique et de la sociologie des migrations. Au vu de sa proximité, culturelle et sociale avec la population étudiée, ainsi que de « sa position d'observateur participant » (Labari, 2009, p.366), les travaux de M. Madoui témoignent d'une grande qualité scientifique et nous apportent un éclairage irréfutable sur un aspect de l'immigration maghrébine en France, encore peu étudié dans les recherches en sciences sociales. Ainsi, ce numéro spécial de la revue *Esprit critique* dédié à la *pensée* et aux travaux de M. Madoui est pour moi le plus bel hommage que nous puissions rendre à l'homme et au chercheur qu'il était. Il nous faut ici saluer l'initiative prise par Brahim Labari et Sylvie Chioussé.

Pour clore ma modeste contribution à cet hommage, je garderai de M. Madoui le souvenir d'un homme humble et bienveillant. Certes il était mon co-directeur de thèse, mais nous nous étions toujours considérés comme des amis. Sa disparition ne va sûrement pas empêcher la vie de sa *pensée*.

À Mohamed Madoui, je dis au revoir !

Références bibliographiques

- Arab C., 2009, *Les Aït Ayad, La circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie*, PUR, Rennes, 358 p.
- Arab C., 2013, « Le troisième âge : le "migrant inutile" », revue *Hommes et Migrations*, n°1303, p.47-55.
- Centre régional d'investissement CRI-Agadir-News, 2012, « Dossier spécial de l'Observatoire de l'investissement régional du Centre régional d'investissement d'Agadir », n° 15, mars, 38 p.
- Charef M., 1999, *La circulation migratoire marocaine : un pont entre deux rives*, Ed. Sud Contact, Agadir, 312 p.
- Charef M. et Gonin P. (dir.), 2005, *Emigrés-immigrés dans le développement local*, éditions Sud- Contact, Agadir, 361 p.
- Charef M., 2003, « Des hommes passerelles entre l'Europe et le Maghreb », *Revue Hommes et Migrations*, n° 1242, mars-avril, p.6-17.
- Chattou Z., 2011, *De nouveaux entrepreneurs transnationaux dans le tourisme de Maroc : Cas de l'investissement productifs dans des petites et moyennes entreprises touristiques*, Rapport final de recherche, MIM-AMERM (Programme de recherche sur la migration internationale des Marocains), 114 p.
- Cochoy F., 2008, « Progressive Grocer, ou la "petite distribution" en mouvement (États-Unis, 1929-1959) », revue *Espaces et sociétés*, n° 135, vol 4, p.25-44.
- Corrêia M., 1994, *Motivations et évolution professionnelle des auditeurs du CNAM*, document de travail de l'observatoire des études et carrières du CNAM.
- Denieuil P.-N. et Madoui M. (dir.), 2010, *Entrepreneurs maghrébins : terrains en développement*, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », Paris, 446 p.
- Divay S., 2005, « Les ingénieurs du CNAM ou les limites d'une promotion sociale réussie », revue *Formation-Emploi*, n°90, p.37-50.
- Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger, 2005, *Marocains de l'extérieur et développement, pour une nouvelle dynamique de l'investissement*, Rabat, janvier, 179 p.
- Gardelle L. et Benguerna M. (dir.), 2015, *Les enjeux de la formation des élites maghrébines en France : formation, identité, circulation des ingénieurs dans un monde globalisé*, éd. Publisud, coll. « Carrefours euro-méditerranéens », 333 p.
- Glikmann V., 1970, *Étude sur la population des élèves du CNAM ayant obtenu leur diplôme d'ingénieur en 1965-1966 et 1966-1967*, Paris, CNAM.

- Hamdouch B. et El Ftouh A., 2009, *Remises d'épargne des migrants. Expériences et perspectives*, Publication de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger, Rabat, 159 p.
- Hamel E., 1994, *La carrière professionnelle des ingénieurs CNAM*, document de travail de l'Observatoire des études et carrières du CNAM.
- Jamid H. et Caquel M., 2013, « Du couscous au foie gras, l'investissement des Marocains du monde dans le secteur de la gastronomie et ses répercussions dans le pays d'origine », *Hommes et Migrations*, n° 1303, juillet-septembre, p.67-72.
- Jamid H., 2015, « L'entrepreneuriat migrant et le réinvestissement dans le pays d'origine : le cas des commerces appartenant à des migrants à Agadir », *Migrations Société*, vol.27, n°159-160, p.29-44.
- Khachani M., 2006, (dir.), *L'impact de la migration sur la société marocaine*, acte de colloque du séminaire international, Tanger, 234 p.
- Labari B., 2009, « Note de lecture : Madoui Mohamed, *Entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine : de la stigmatisation à la quête de la reconnaissance sociale* (Montreuil, Aux lieux d'être, 2008, 189 p.) », revue *Migrations Société*, n°123-124, Vol 3, p.365-367.
- Lacroix T., 2009, « De l'« Arabe du coin » aux chemins internationaux du petit commerce », in El Yazami D., Gastaut Y., et Yahi N. (dir.), *Génération : un siècle d'histoire culturelle des Maghrébins en France*, Gallimard, Génériques et la Cité de l'histoire de l'immigration, p. 272-279.
- Lacroix T., 2003, *Espace transnational et territoires, les réseaux marocains du développement*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 460 p.
- Madoui M., 2003, « Créer son entreprise à défaut de trouver un emploi : le cas des entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine », *Cosmopolitiques*, n° 5, nov., p 98-113.
- Madoui M., 2007a, « La création d'entreprise comme mode de déstigmatisation : le cas des entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine », *Sociologia del Lavoro*, n° 95, p.144-162.
- Madoui M., 2007b, « Enquête sur les petits entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°123, p. 289-312.
- Madoui M., 2008, *Entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine en France. De la stigmatisation à la quête de la reconnaissance sociale*, Paris, Aux Lieux d'être, 190 p.
- Madoui M., 2012, *Entreprises et entrepreneurs en Algérie et dans l'immigration*, Ed. Karthala, Paris, 264 p.
- Madoui M. et Jamid H., 2015, « Les ingénieurs d'origine maghrébine formés au CNAM : parcours et devenir socioprofessionnel », in Gardelle L. et Benguerna M. (dir.), *Les enjeux de la formation des élites maghrébines en France : formation, identité, circulation des ingénieurs dans un monde globalisé*, Publisud, coll. « Carrefours euro-méditerranéens », p. 117-135.
- Mekki A., 2012, « Les maisons des migrants kabyles au cours des "trois âges de l'émigration" », *Hommes et migrations*, n° 1298, p.42-53.
- Missaoui L., 1995, « Généralisation du commerce transfrontalier : petit ici, notable là-bas », *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 11, n°1. p. 53-75.

- Peraldi M. (dir.), 2001, *Cabas et containers : activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, éd. Maisonneuve et Larose, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Paris / Aix-en-Provence, 360 p.
- Pieuchot L., 1994, « Le déroulement des études », *Les ingénieurs du CNAM*, Supplément à *Résonances*, n°11, CNAM.
- Pottier F., 1985, « L'avenir des diplômés de l'enseignement supérieur », *Formation-emploi*, n°10, avril-juin, p.3-22.
- Pottier F., 1992, « L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur », *Céreq Bref*, n°82, Céreq.
- Pottier F., 1996, « Les ingénieurs du CNAM : quel devenir ? », *Formation-emploi*, n°55, p.59-75.
- Rivard P., 1994, « La carrière des ingénieurs CNAM dans les grandes entreprises industrielles », étude réalisée à la demande du CNAM sur le panel d'entreprises de CEGOS.
- Schaeffer F., 2001, « Mythe du retour et réalité de l'entre-deux. La retraite en France, ou au Maroc ? », *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 17, n°1, p. 165-176.
- Simon G. et Ma Mung E., 1990, « La dynamique des commerces maghrébins et asiatiques et les perspectives du marché intérieur européen », *Annales de Géographie*, n° 552, p.152-172.
- Simon P. et Madoui M., 2011, « Le marché du travail à l'épreuve des discriminations », *Sociologies pratiques*, n° 23, p.1-7.
- Tarrius A., 2011, « Les cosmopolitismes migratoires : les transmigrant(e)s méditerranéen(ne)s entre licite et illicite », *L'Homme et la Société*, vol 4, n°182, p.219-233.
- Tarrius A., 1992, *Les Fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, L'Harmattan, Paris, 210 p.
- Tribalat M., 1995, *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, La Découverte, Paris, 232 p.
- Villanova R. et al, 1994, *Maisons de rêve au Portugal*, Ed. Créaphis, Paris, 211 p.